

Susciter l'enthousiasme à l'égard de cette élection, et ce, malgré l'importance des enjeux sociaux, politiques, et économiques au Québec. n'est pas chose facile dans une période où la population a plutôt la tête aux vacances estivales. C'est pourquoi le scrutin du 4 septembre prochain revêt une grande importance qui nécessite pour chacun d'entre nous une réflexion approfondie des enjeux présents et futurs en matière de santé au Québec, ainsi qu'une analyse pointue des engagements électoraux proposés par les différents partis impliqués dans la campagne électorale 2012-2013.

Santé services sociaux

Voici les solutions identifiées par la CSQ et le SIIEQ en matière de système public :

Contre la privatisation pour préserver notre système public. Assurer un financement adéquat au système public. Contrôler le coût des médicaments. Développer des solutions publiques pour améliorer l'accès aux soins et aux services et améliorer les conditions d'exercice des travailleuses et des travailleurs du réseau.

Les besoins en santé sont importants et prioritaires. Par conséquent, les défis quant au financement de réseau de la santé et des services sociaux sont aussi très réels. Il est clair que pour le PLQ et la CAQ, le recours au privé demeure une alternative fort appropriée.

Finances publiques

Afin d'assurer la qualité et l'accessibilité des services publics, la CSQ et le SIIEQ ont, entre autres, résolu d'exiger du gouvernement qu'il mette fin aux mesures d'austérité et qu'il assure un financement adéquat des services publics, qu'il privilégie la relance économique au remboursement de la dette et qu'il renonce à l'introduction d'une logique de marché et de privatisation dans les services publics.

Fiscalité

Revaloriser le financement des services publics par une fiscalité progressive et dénoncer le virage vers une logique de «l'utilisateur payeur». Cette orientation de la CSQ et du SIIEQ s'illustre par trois revendications principales : abolition de la taxe santé, imposition d'un quatrième palier d'imposition sur les revenus personnels et finalement, l'instauration d'un impôt minimum pour les entreprises.

Droits syndicaux

Moderniser la disposition concernant les briseurs de grève.

En conclusion, voici les questions que nous sommes en droit de poser :

Est-ce que le retour au pouvoir de l'équipe de Jean Charest serait garant d'un changement positif pour le Québec?
Est-ce que le changement souhaité par la CAQ correspond au changement que nous souhaitons pour la société québécoise?

Nous vous encourageons à faire votre choix, le 4 septembre, en fonction des valeurs que la CSQ et le SIIEQ défendent.

Visitez le site de la CSQ pour les mises à jour régulières du tableau résumé en page centrale : <http://lacsq.org>

Joignez-vous aux amis du SIIEQ



SIIEQ CSQ

Veillez nous aviser si vous changez d'adresse, au 1 800 463-0671.



AOÛT 2012

Grain de sel de la présidente

Une élection cruciale : accès aux services publics gratuits ou réduction ou privatisation

Depuis plusieurs années, nous vivons sous un règne de lois spéciales, de compressions, de réorganisations, de problèmes qui perdurent et même, s'amplifient (ex. : temps supplémentaire obligatoire) sans jamais que l'on y trouve de solutions concrètes et durables.

Avec les prochaines élections, la santé est au cœur des débats et nous avons l'occasion de faire valoir nos valeurs ainsi que le projet de société que nous souhaitons. Ainsi, afin de mieux évaluer les différents programmes des partis, nous trouverez en page centrale un comparatif des propositions qui sont faites en lien avec la santé et nos droits syndicaux.

Une chose est certaine, même si nous ne souhaitons pas faire de politique, nous pouvons affirmer que la politique a un impact certain sur nos conditions de travail et nos conditions professionnelles ainsi que sur notre action syndicale. Il est donc très très important de contre l'abstentionnisme et d'aller voter. Chaque vote compte. C'est le geste qui nous permet de choisir les personnes à qui nous confions la gouvernance de l'État.

Nous vous invitons à choisir les candidates ou candidats qui partagent les valeurs et le projet de société que nous défendons ainsi que ceux qui sont le plus susceptibles d'assurer l'amélioration de nos conditions d'exercice au travail.

Bonne élection!

*Voire présidente,
Micheline Barriault*



11, av. du Transfert Ouest, Mont-Joli (Québec) G5H 1M7
tél. : 418 775-9425 téléc. : 418 775-9426 courriel : reception@siieq.com

Dans le cadre de la présente élection québécoise, nous vous présentons un tableau comparatif des engagements des différents partis, plus précisément, en matière de santé et services sociaux ainsi que de droits syndicaux et de relations de travail.

Les informations analysées proviennent des plateformes électorales et des sites internet des différents partis. Ce comparatif n'embrasse pas tous les aspects des propositions électorales. Et pour cause! Nous avons choisi de scruter les enjeux et de présenter les propositions les plus significatives pour la CSQ et le SIIEQ en nous appuyant sur nos revendications et notre projet de société votés lors de notre dernier congrès.

Tableau comparatif Santé et Services sociaux









				
Gestion du réseau	Évaluer la performance des établissements et la productivité de certaines spécialités.	. Donner plus d'autonomie aux établissements... . Moduler le financement en fonction des services rendus.	. Abolir les agences de santé et de services sociaux. . Modifier le mode de financement en fonction du volume de soins dispensés aux patients.	
Organisation des soins	. Modifier l'organisation du travail sur la prise en charge des malades chroniques. . Modifier le classement des activités médicales particulières. . Confier aux infirmières la coordination des soins prodigués aux malades chroniques. . Système de suivi pour les malades chroniques basé sur des appels à domicile.		. Revoir le concept qui oblige les jeunes médecins de famille à travailler 12 h par semaine. . Instaurer l'accès garanti à des tests diagnostiques. . Embaucher un nombre suffisant d'infirmières avec une modification de la rémunération. . Favoriser la création de cliniques spécialisées affiliées au réseau public pour certaines chirurgies ambulatoires.	
Accessibilité	. Améliorer l'accès à un médecin de famille et compléter le réseau des Groupes de médecine familiale (GMS). . Créer un portail présentant les délais d'attente de chaque spécialiste. . Prolonger à 16 ans l'admissibilité à la RAMQ des soins bucco-dentaires (sauf l'orthodontie).	. Écarter toute politique de tarification à l'acte, comme les « tickets modérateurs ». . Assurer à tous les Québécois l'accès à un médecin de famille et accélérer le développement des GMS.	Assurer que chaque québécois aura accès à un médecin de famille.	. Garantir l'accès à des soins de santé et des services sociaux publics, universels, gratuits, de qualité et de proximité, 24 heures sur 24. . Assurer un médecin de famille à chaque personne. . Assurer l'accès à une sage-femme pour les femmes qui le désirent.
Assurance médicaments			Abolir la règle des 15 ans pour le remboursement des médicaments .	. Instaurer une assurance médicament publique et universelle. . Créer Pharma-Québec.
Privatisation	Encadrer le modèle de coopératives de santé.	Une politique d'encadrement des coopératives de santé dans le respect de la Loi.	Mettre sur pied un projet pilote sur la mixité publique-privée.	Mettre fin à la privatisation dans le réseau de la santé.
Aînés	Assurer une offre de service de qualité dans les centres hospitaliers.	. Véritable politique de soins et de services à domicile, mettre en place une assurance autonomie . . Recommandations du rapport « Mourir dans la dignité ».	. Revoir les règles de financement de l'hébergement et du soutien à domicile. . Recommandations du rapport « Mourir dans la dignité ». . Augmenter l'accès aux services à domicile et en CHSLD. . Créer un poste d'ombudsman des aînés.	Développer les services de soutien à domicile.

Tableau comparatif Droits syndicaux et relations de travail

				
Réforme du Code du travail		Moderniser les dispositions anti-briseurs de grève.	. Modifier le Code du travail afin d'ajouter un vote à scrutin secret lors du processus d'accréditation syndicale. . Soumettre les services de garde à la Loi sur les services essentiels afin de limiter le droit de grève.	. Permettre l'accréditation multi-patronale. . Interdire les lockouts et injonctions limitant le piquetage. . Moderniser les dispositions anti briseurs de grève.
Autres lois du travail		. Protéger les travailleurs et travailleuses d'agence de placement temporaire. . Rapatrier l'assurance-emploi.		. Protéger davantage les travailleurs migrants temporaires. . Étendre l'application de la Loi sur l'équité salariale. . Interdire les disparités de traitement fondées sur le statut d'emploi.
Retraite	. Favoriser la retraite progressive ou tardive. . Abaisser à 62 ans l'accès au crédit d'impôt de 1 500 \$ pour les personnes qui continuent à travailler.	Protéger les régimes de retraite en assurant que les contributions des employeurs soient insaisissables lors de restructurations ou faillites.	. Modifier les régimes de retraite publics. . Favoriser la retraite progressive ou tardive. Limiter les impacts fiscaux de cette option. . Régime volontaire de retraite et gestion à la RRQ.	. Élargir la couverture du régime des rentes du Québec. . Veiller à ce que l'entreprise qui se délocalise ou ferme assume ses responsabilités liées aux fonds de retraite de ses employés.